



Déroulement des rencontres de supervision à distance
Stage accompagnement-parrainage
ERG-2600

(Le mercredi est la journée dédiée au stage accompagnement-parrainage)

Première rencontre de supervision (semaine du 12 février)

(environ 2 heures)

Thèmes à aborder :

1. Contrat d'apprentissage (annexe 3 du guide)
2. Naissance de la relation
3. Compréhension et consentement de la personne accompagnée
4. Aborder brièvement la grille d'autoperception (annexe 1 du guide)

Deuxième rencontre de supervision (semaine 11 mars)

(environ 2 heures)

Thèmes à aborder :

1. Le maintien de la relation
2. La dualité des choses
3. L'évolution de la relation
4. Assurer sa sécurité et celle de la personne accompagnée
5. L'évaluation formative mi-stage pour chaque étudiant(e) :
 - Doit être complétée par l'enseignant(e) clinique à l'aide de la grille d'évaluation des apprentissages lors de la 5^e rencontre.
 - L'étudiant(e) présente son autoévaluation à l'aide de la grille d'évaluation.

Troisième rencontre de supervision (semaine du 25 mars ou 1^{er} avril)

(environ 2 heures)

Thèmes à aborder

1. La fin de la relation (comment se préparer ainsi que la personne accompagnée)
2. Rappel des travaux à remettre pour la fin du stage (lettre de correspondance et portraits finaux)



Quatrième rencontre de supervision (semaine du 22 avril)

(environ 2 heures)

Thèmes à aborder :

1. La fin de la relation et le bilan du stage accompagnement-parrainage
2. L'évaluation sommative pour chaque étudiant(e) :
 - L'enseignant(e) clinique complète l'évaluation finale à l'aide de la grille d'évaluation des apprentissages.
 - L'étudiant(e) présente son autoévaluation et en discute avec l'enseignant(e) clinique.
3. L'étudiant(e) remplit le formulaire « appréciation du stage » et en discute avec l'enseignant(e) clinique et par la suite le remet au responsable du cours.

Travaux à remettre

1. Portrait initial de la personne accompagnée et de l'aidant(e)
 - Après 2-3 rencontres auprès de la personne accompagnée
2. La lettre de correspondance (annexe 2 du guide)
 - Lors de la 8^e et 9^e semaine
3. Portrait final de la personne accompagnée et de l'aidant(e)
 - Lors de la 9^e semaine

Pour obtenir la mention « réussite » à la fin du stage :

- L'étudiant(e) doit obligatoirement obtenir un **S** (satisfaisant) ou un **TS** (très satisfaisant) pour tous les apprentissages clés suivants :
 - (DR1, DR2, DR3, P1, P4, E3)
- L'étudiant(e) peut obtenir jusqu'à 3 **PS** (partiellement satisfaisant) pour un apprentissage progressif.
- L'étudiant(e) ne peut obtenir 1 **NS** (non satisfaisant) pour aucun apprentissage
- Si l'étudiant(e) rencontre des difficultés à tout moment, il est important de contacter la responsable du cours :
 - Manon Boucher : manon.boucher@rea.ulaval.ca
- L'évaluation doit être envoyée par courriel d'ici le 3 mai 2024 :
 - stages.erqo@fmed.ulaval.ca